



Le mot du maire

Acquisition de la discothèque et des terrains attenants

Aujourd'hui, le territoire de la commune possède des zones résidentielles proches du cœur de la ville qui représentent un intérêt majeur dans le développement d'un habitat de qualité.

La propriété sur laquelle est sise l'ancienne discothèque jouxte la zone résidentielle du Mont-Jean et de la rue des Sources. Cette propriété est composée :

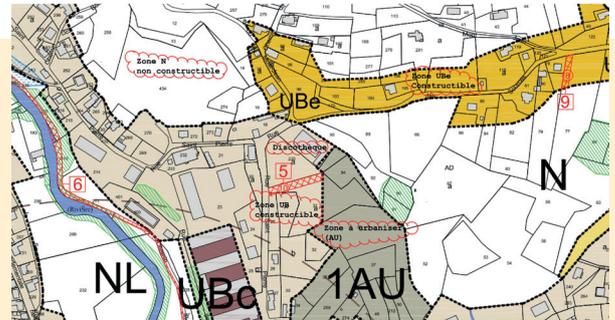
- d'une parcelle AD n°235 d'une superficie de 53 ares 99 ca (zone UB) sur laquelle sont édifiés un bâtiment à usage d'établissement de nuit, un bâtiment comprenant 4 appartements et 4 garages,
- d'une parcelle AD n°93 d'une superficie de 18 ares et 30 ca (Zone N)
- d'une parcelle AD n°96 d'une superficie de 25 ares et 47 ca (Zone UBe), zone constructible également.

Cet ensemble foncier est situé à proximité d'une zone AU1 (zone à urbaniser en priorité) au cœur d'un quartier résidentiel verdoyant, calme et proche de toutes les commodités du centre-ville (commerces, services et professionnels de santé).

L'acquisition de ces parcelles bâties et non bâties offre à la commune de Giromagny la possibilité :

- de redynamiser un secteur au travers d'un programme d'habitat diversifié et de favoriser le développement de l'urbanisation dans un secteur offrant un potentiel qualitatif important.
- de stabiliser l'habitat existant en supprimant les nuisances, le bruit, et autres désagréments bien connus par les quartiers voisins de l'établissement acquis.
- de sécuriser la ville durant les weekends ; le centre-ville et les quartiers n'ayant pas été épargnés par les incivilités liées à la gestion de la discothèque.

Le coût de cette opération s'éleva à 450 000 €, en accord avec l'estimation du service des Domaines.



Le portage de cette opération sera réalisé par l'Etablissement Public Foncier du Doubs Bourgogne-Franche-Comté (EPF) auquel la communauté de communes des Vosges du Sud, et par conséquent la commune, adhère.

La convention opérationnelle signée par la commune et l'EPF définit d'une part le mode de portage de ce projet dont la durée est fixée à 48 mois renouvelables par 3 tranches de 24 mois et d'autre part les conditions de rétrocession des biens correspondants à la commune : Frais de portage annuels : 1% du montant de l'acquisition. Le montant de la rétrocession est calculé en tenant compte des frais et des recettes éventuelles comme les loyers des appartements occupés.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques COLIN

Des fleurs et de la bonne humeur

Les amoureux des fleurs avaient rendez-vous en mairie vendredi 9 novembre. Ils étaient tous là : participants au concours de fleurissement, bénévoles du groupe des canaris, et bien sûr les membres du jury.

Une dizaine de candidats a été récompensée pour le fleurissement de leur jardin, de leurs fenêtres ou encore de leur balcon.

Cette année, le jury a tenu compte d'un critère supplémentaire : l'originalité ou le renouvellement par rapport aux plantations de l'année précédente. Et c'est à un point près que les deux premières candidates ont été départagées : Madame Zimmermann a obtenu 89 points avec une magnifique jachère fleurie installée devant sa maison, rue des Sources, et Madame Mercet a obtenu 88 points grâce à la multitude de fleurs et aux superbes lavandes qu'elle a cultivées dans son jardin, au quartier des Vosges.

Malgré la sécheresse, aucun candidat n'a démerité et tous ont été félicités et récompensés pour leurs efforts.

La municipalité a voulu **remercier également les canaris**, qui œuvrent jour après jour, mois après mois, pour entretenir les plantations communales, sous un soleil ardent ou dans le froid, mais toujours avec le sourire ! Un remerciement particulier a été adressé à

Didier Van Camp et Jean-Luc Savoglou, qui ont complété l'équipe du jury cette année.

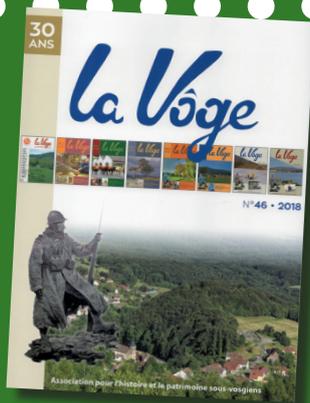
Et comme il se doit cette cérémonie de remise des prix s'est poursuivie dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

Encore un grand merci à tous !



Emmanuelle ALLEMANN

1988-2018 : La Vôge fête ses 30 ans !



La Vôge n°46 vient de paraître. La revue qui comporte 130 pages est riche d'une **vingtaine d'articles ayant trait à l'histoire du Pays sous-vosgien**. Au sommaire vous trouverez, entre autres : la revue de presse de 1918 ; la grippe espagnole dans le Territoire de Belfort ; une enquête sur un accident d'avion à Chauvignelles en 1918 ; un métier d'antan : voiturier ; l'école de Riersviescomont ; les traces des charbonniers en montagne ; Auxelles-Haut autrefois... une petite cité industrielle ; le kiosque à musique de Valdoie ; la quincaillerie Schenck à Giromagny ; une enfance à Lepuix en 1939/1945 ; les «Sammies» à Rougemont le Château en mai et juin 1918 ; les fermes à galerie dans le Pays sous-vosgien ; la partie magazine.

La revue est **en vente à la boulangerie du Ballon et à Intermarché au prix de 18 euros**. Rendez-vous sur le site internet de l'association en tapant : ahpsv dans votre moteur de recherche.

..... Marie-Noëlle MARLINE

Le concert dont vous êtes l'auteur for Kidz



Ce mois-ci, un spectacle est proposé à **l'Espace Louis Juvet à Belfort** : «Le concert dont vous êtes l'auteur for Kidz», d'Arthur Ribo et Victor Belin, **mercredi 12 décembre à 14h30**.

Dans le cadre des représentations réservées aux scolaires, **la commune de Giromagny offrira ce spectacle à tous les élèves inscrits à l'école primaire Lhomme-Benoît**.

Renseignements et réservations pour la séance tout public au **03 84 28 39 42** ou **contact@theatredupilier.com**

..... Elise LAB

Compte-rendu du conseil municipal du 15 novembre

16 élus sont présents, 4 représentés et 3 absents.

Le premier point propose l'amortissement des subventions versées aux particuliers dans le cadre de l'OPAH. Le maire demande l'autorisation d'effectuer les opérations comptables permettant cet amortissement. Le conseil vote pour, à l'unanimité.

Le point suivant concerne les attributions de compensation versées aux communes par la Communauté de Communes des Vosges du Sud. Le montant calculé de 326 916 € pour la ville de Giromagny concernant l'année 2018 est soumis à l'approbation des élus qui le votent à l'unanimité.

Il est proposé ensuite une Décision Budgétaire Modificative (DBM). Celle-ci permet entre-autre d'ajuster certaines lignes comptables en fonction des recettes et dépenses réelles, ainsi que de procéder à différents transferts de charges et de crédits. Cette DBM est approuvée à l'unanimité.

Le point suivant concerne la signature d'une convention opérationnelle entre la commune et l'établissement public foncier (EPF) pour l'acquisition de la discothèque et de ses terrains de la rue des Sources en vue d'y développer un projet d'habitat. L'autorisation de signature est donnée au maire par 18 voix pour et 2 abstentions. (Voir Mot du Maire)

Ensuite, la question porte sur l'intégration du réseau d'eau du SMIBA au Syndicat des

Eaux de Giromagny. Ce regroupement est voté à l'unanimité.

Proposition est faite, comme le permet la loi, de reporter la date du transfert de la gestion des réseaux d'eau à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2026 au lieu du 1^{er} janvier 2020. Les élus se prononcent à l'unanimité en faveur du maintien de la gestion du réseau par le Syndicat des Eaux de Giromagny comme énoncé.

En début d'année 2019, aura lieu le recensement de la population. Monsieur le Maire présente au conseil les modalités d'organisation de ce recensement. Les élus votent à l'unanimité pour cette organisation.

Dans les commerces de détail, la loi permet de déroger à la règle du repos dominical pour les salariés, de façon temporaire et règlementée par arrêté municipal avant le 31 décembre pour l'année suivante. Le calendrier des dimanches pendant lesquels les employeurs pourront demander aux salariés de travailler est adopté à l'unanimité. Pour terminer, il est proposé un renouvellement de la convention avec le Département pour un groupement de commandes concernant les panneaux signalétiques. Ce point est voté à l'unanimité. Pour davantage de détails, vous pouvez retrouver le compte-rendu du conseil sur <http://www.giromagny.fr/mairie/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.htm>

..... Elise LAB

Le recensement de la population

Du 17 janvier au 16 février 2019, le recensement de la population de Giromagny sera effectué par l'INSEE. Le recensement complet n'est pas effectué dans toutes les villes la même année.

Ce recensement est important pour notre commune. Il permet de déterminer sa population légale mais au-delà, celle de la France et de ses circonscriptions administratives. On peut ainsi décrire les caractéristiques de notre population, les conditions de logement, les déplacements...

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent **une connaissance fine de la population** de notre commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. Pour la commune, sa population a **un impact direct sur ses finances**. La dotation de fonctionnement, en euros versée par l'Etat, tous les ans, dépend du nombre d'habitants.

Le recensement est encadré par la loi. Il est **obligatoire et confidentiel**. Aucun des renseignements donnés par les habitants n'est utilisé par aucune autre

administration. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel (code pénal). Techniquement, la commune de Giromagny est divisée en 7 secteurs. Chaque secteur est confié à un agent recenseur. Deux employés communaux ont été nommés coordonnateurs communaux et sont chargés de suivre le travail des agents recenseurs. Le tout est supervisé par l'INSEE.

Le recensement 2019 sera légèrement différent de celui de 2014. Désormais, **chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires en ligne par Internet**. Les agents recenseurs donneront la procédure et les codes nécessaires. En 2018, au niveau national, 56% de la population recensée a utilisé ce mode de réponse. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible.

Les agents recenseurs se sont portés volontaires et ont été nommés par arrêté du Maire. Ils seront photographiés et présentés dans le Giro.com de janvier 2019 afin que vous fassiez connaissance avec eux avant le commencement du recensement.

..... Jacques COLIN

Centenaire de l'Armistice

La population est venue nombreuse le dimanche 11 novembre pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de l'armistice qui a mis fin à l'horreur de la 1^{ère} guerre mondiale. En plus de la cérémonie officielle, nous avons pu apprécier le travail effectué par les élèves de CM2 du site L'homme de l'école élémentaire, orchestré par leur instituteur, Eric Crenn. Les élèves ont parfaitement et intelligiblement lu des textes évoquant la réalité de la guerre qu'ils avaient choisis eux-mêmes, ainsi que l'appel aux morts. Pour terminer, accompagnés par l'Orchestre d'Harmonie, ils ont chanté la Marseillaise avec une justesse qui n'a échappé à personne. L'émotion était d'autant plus palpable que les « Poilus » du groupe de reconstitution historique de l'ATT étaient présents avec, à leur côté, leurs homologues allemands en tenue d'époque.

..... Elise LAB

Concert de l'orchestre d'harmonie

En ces temps où les jours raccourcissent et que la pénombre et l'obscurité envahissent notre quotidien, l'ambiance est parfaite pour vous raconter des histoires, des légendes...

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Giromagny se chargera de faire revivre en musique le mytique dieu grec Apollon, l'ambiance de la province espagnole des Asturies mis en musique par Isaac Albéniz (petit clin d'oeil à l'ensemble invité en première partie : le Bling Blang Guitare). Nous resterons en Espagne avec la trompette d'Alexandre Richert qui évoquera l'histoire de Rodrigo Diaz de Vivar plus connu sous le nom de : Le Cid. Le son du hautbois nous transportera ensuite à la cour du mytique empereur chinois Yao. Mais comme les légendes ne sont pas que des récits transformés par l'imagination populaire ou l'invention poétique de la vie de personnages réels ou imaginaires, nous terminerons notre concert avec des mélodies de légendes : Sous le ciel de Paris, Moulin Rouge, La Vie en Rose, Les Feuilles Mortes, C'est si Bon et la musique du mytique dessin animé Le Roi Lion.

Ce concert se tiendra le samedi 15 décembre à 20h30 à l'Espace de la Tuilerie (entrée libre).

..... Cédric MARTINEZ

Conseil Municipal d'Adolescents (CMA)

CINQ PANNEAUX RALENTISSEURS POSÉS ET CALENDRIER DES ACTIONS FIXÉ

Suite à la démission de 3 élus, **Andréa PERSICO PANAY, Christopher ASTRUCH-MENARD et Logan HEBAL-ABRIAC** qui étaient candidats malheureux lors de l'élection du 11 octobre dernier, ont intégré le CMA et ont été accueillis par Le Maire avant l'examen de l'ordre du jour de cette réunion du 17 novembre.

Le Maire a présenté Gérard JEANBLANC, Adjoint aux travaux et à la voirie qui était là en tant que représentant des Bricolos, pour planifier la **finition des silhouettes** qui rappelleront la vitesse de 30km/h limite aux abords des écoles et du collège. Jeunes élus et Bricolos se retrouveront à l'atelier pour terminer le travail déjà commencé. Ces silhouettes viendront compléter celles installées depuis octobre aux entrées de la commune.



Le CMA a aussi fixé le planning des actions: organisation de la **Gratifieria** le samedi 6 avril à l'Espace de la Tuilerie, opération **Giro Propre** le samedi 11 mai, opération **Savoureuse Propre** le samedi 8 juin (à confirmer avec l'Association de Pêche). Pour associer les élus et la population à toutes ces manifestations, le CMA souhaite confectionner des banderoles qui seront placées devant l'Espace de la Tuilerie et à l'entrée de la ville au contre-rail, et insérer des annonces dans la Presse et le Giro.com.

D'autres idées ont été évoquées et seront approfondies lors des prochaines réunions :

- Participer à la préparation du **Carnaval 2019** avec le Comité des Fêtes ;
- **Rencontrer et accueillir d'autres conseils municipaux des jeunes** de la Communauté des communes des Vosges du Sud (par exemple celui d'Etueffont qui fêtera aussi ses 30 ans en 2019) ;
- **Rencontrer l'Association «Solidarité Burkina»** pour envisager des échanges avec des jeunes Burkinabés.
- **Visiter le Sénat ou l'Assemblée Nationale.**
- Créer **un logo du CMA**

..... Alphonse MBOUKOU

Médiathèque

Appel à bénévoles

« Vous avez plus de 16 ans et vous disposez d'un peu de temps libre ? Vous aimez communiquer ? Vous aimez rencontrer du public et même créer des rencontres et des événements culturels ? Vous aimez la musique, la photo, la vidéo et la lecture et souhaitez partager vos découvertes ? Vous aimez ranger, trier, classer et aménager des espaces et mettre en valeur des documents ?

Pourquoi ne pas devenir bénévole dans une des médiathèques intercommunales ?

Animée par une équipe de professionnels et de bénévoles passionnés, la médiathèque intercommunale est déployée sur 6 sites : Auxelles-Haut, Etueffont, Giromagny, Lepuix, Rougegoutte-Vescemont et Rougemont-le-Château. Elle propose des livres et des magazines, des ressources numériques, des

jeux vidéo, des CD et DVD pour les enfants, les adolescents et les adultes. Elle propose d'autres services comme l'accueil de classes et diverses animations.

Proposez votre candidature par téléphone au **03.84.29.03.57**, par courriel à **mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr** ou directement sur place dans l'une des 6 médiathèques.

Prix des lecteurs

Tout au long de l'année, vous avez lu les livres sélectionnés pour le prix des lecteurs... Pensez à remettre votre bulletin de vote dans l'une des médiathèques avant le 31 décembre.

Fermeture de la médiathèque

Pendant les vacances de Noël la médiathèque sera fermée les lundis 24 et 31 décembre et les mercredis 26 décembre et 2 janvier.

Vous pourrez donc vous y rendre les vendredis 28 décembre et 4 janvier de 15h30 à 18h30 et les samedi 29 décembre et 5 janvier de 9h à 12h.

Sandrine RABASQUINHO



Rénovez, vous êtes aidés

Conseils gratuits - Subventions exceptionnelles

Marché de Noël

La FNATH (Fédération des Accidentés de la Vie) organise avec le soutien de la commune de Giromagny le traditionnel marché de Noël **Samedi 1^{er} et Dimanche 2 décembre**.

L'intégralité du marché se déroulera à **l'Espace de la Tuilerie**, samedi de 9h30 à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Vous y trouverez pléthore d'idées pour vos cadeaux de fin d'année, mais aussi de quoi vous restaurer : tartes flambées, huîtres, gaufres, etc...

Les enfants ne sont pas oubliés : ils pourront rencontrer Saint-Nicolas et le père Fouettard samedi vers 16h.

Thierry STEINBAUER

Juke Box café - Comédie Musicale

Vendredi 7 décembre à 20h30, le Comité des Fêtes vous propose «Juke Box Café», une comédie musicale de **l'ensemble vocal Coup de Chœur** d'Audincourt. Reprises de chansons connues, de Johnny à Calogero, en passant par Stromae..., de la mise en scène... Tous les ingrédients sont réunis pour vous faire passer une belle soirée ! Représentation avec entracte.

Renseignements au 06 26 74 58 99. Les billets sont en prévente à la quincaillerie du Haut (M. Venck) et sur place dans la limite des places disponibles. Tarifs 7 € et 5 € pour les moins de 15 ans. Buvette et petite restauration sur place.

Elise LAB

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCVS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition : mairie@giromagny.fr

En décembre

Samedi 1^{er}	De 9h à 12h : Concours de pâtisseries - Médiathèque
Samedi 1^{er} + dimanche 2	Marché de Noël de la Fnath - Espace de la Tuilerie
Mercredi 5	16h30 : Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc - Square du Souvenir
Judi 6	Collecte des sacs jaunes de Tri sélectif
Vendredi 7	20h30 : Juke Box Café - Théâtre de l'Espace La Savoureuse
Samedi 8 et dimanche 9	Marché de Noël - Résidence Saint Joseph
Samedi 8	10h : Conseil Municipal des Adolescents - Salle du conseil De 10h à 12h : Permanence OPAH - Mairie
Vendredi 14	20h : Conseil municipal, Distribution du colis des Anciens - Salle des fêtes de la mairie
Samedi 15	20h30 : Concert de l'Harmonie - Espace de la Tuilerie
Dimanche 16	17h : Concert de la Cantarelle - Eglise Saint-Jean-Baptiste
Mardi 18	De 12h à 19h : Déchèterie mobile - Parking du stade E. Travers
Judi 20	Collecte des sacs jaunes de Tri sélectif
Vendredi 21	Noël dans les écoles
Samedi 29	Collecte des ordures ménagères

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**
Rédaction : **Elise LAB**

Remerciement photo : **Francine VAN CAMP**
Mise en page et impression :

AZ imprimerie - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 193 - Dépôt légal 12-2018

Brèves

Distribution colis des anciens

Les personnes de plus de 70 ans ayant choisi de recevoir le colis de Noël offert par la commune pourront venir le retirer à la **salle des fêtes de la mairie le vendredi 14 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

Marché de Noël de la résidence Saint-Joseph

Samedi 8 décembre de 14h à 17h et dimanche 9 décembre de 10h à 12h et de 14h à 17h aura lieu le marché de Noël de la résidence Saint-Joseph. Vous y trouverez un salon de thé, du vin chaud, des pâtisseries maisons, des décorations de Noël réalisées par les résidents, leur famille ainsi que des salariés.

Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc

La cérémonie en mémoire des Français morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc aura lieu le **mercredi 5 décembre à 16h30 au Square du Souvenir**.

Concert cantarelle

Le chœur belfortain «La Cantarelle» donnera un concert le **dimanche 16 décembre à 17h** en l'église Saint Jean-Baptiste de Giromagny. Renseignements au 06 45 87 60 70.

Noël dans les écoles

Vendredi 21 décembre, le Père-Noël et les représentants de la commune distribueront des cadeaux dans les écoles maternelle et élémentaire de Giromagny.

Exposition «Arbres d'hiver»

Du **4 décembre au 4 janvier 2019**, la Communauté de communes met à l'honneur la créativité des enfants. Venez découvrir l'exposition «Arbres d'hiver», dans le **hall de la Communauté de Communes des Vosges du Sud à l'antenne d'Etueffont**. Bricolage, peinture, dessin et autres supports laissent place à l'imagination des enfants.

Une exposition réalisée par les services petite enfance (multi-accueil, halte-garderie, Ram, LAPE) et enfance (accueils périscolaires).

Rappel : propriétaire de ruche

La préfecture nous demande de rappeler que tout propriétaire de ruches est tenu d'en faire la **déclaration officielle avant le 31 décembre**. Pour cela, rendez-vous sur https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa_13995/ ou remplissez le formulaire papier Cerfa 13995*04.

Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, **la mairie sera fermée du vendredi 21 décembre au soir jusqu'au mercredi 2 janvier au matin**. Toutefois, une permanence sera ouverte **lundi 31 décembre de 10h à 12h** pour enregistrer les inscriptions sur les listes électorales pour les personnes qui sont pas encore à jour.

Rattrapage de collectes des ordures ménagères

Les collectes des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier seront respectivement remplacées par des collectes **les vendredi 29 décembre et 5 janvier** au lieu du mardi 1^{er} janvier.

Joyeux Noël

Toute l'équipe de la rédaction du mensuel Giro.com vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

RENDEZ-VOUS GOURMAND

COINGS ÉPICÉS AU SIROP



Recette proposée par Lila

Ingrédients (4 pers.)

- 1kg de sucre
- 1,5L d'eau
- 5anis étoilés
- 2 bâtons de cannelle
- 5 clous de girofle
- 1 gousse de vanille
- 5 grains de poivre
- 8 coings
- Le jus d'un citron

Préparation

Mélanger l'eau avec le sucre et les différentes épices. Porter le tout à ébullition. Peler les coings, les couper en quartier puis les citronner. Les placer dans le sirop et laisser cuire à petits bouillons pendant environ 40 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Laisser refroidir et placer le tout au frigo avant de servir les coings dans leur sirop.

Dominique VALLOT